

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 10

Artikel: Un coup de pouce, c'est si facile !

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un coup de pouce, c'est si facile!

«Elisez plutôt deux fois qu'une toutes les femmes compétentes aux Chambres fédérales!», déclare le tract lancé par la Commission fédérale pour les questions féminines. Et d'expliquer en quelques lignes, comment ne pas voter pour des prunes. D'abord, ne pas hésiter à inscrire deux fois sur votre liste le nom de femmes que vous jugez capables et dignes de confiance.

Cumuler est un acte légitime pour donner ce coup de pouce si nécessaire à vos favorites. En panachant, vous soutenez des candidates de plusieurs partis. Mais surtout allez voter massivement! Si au lieu des 41% habituels, ce sont soudain 60% de femmes ou plus qui se rendent aux urnes, les rapports au Conseil national changeront de façon considérable. Dans ce cas, on

pourra alors à nouveau envisager de cumuler... les hommes dignes de confiance.

Parmi la palette très diversifiée de candidates présentées dans les différents cantons romands, le choix est parfois bien difficile. Afin de vous guider dans ce dédale, nous publions ci-dessous la liste des:

candidates et candidats abonné-e-s à Femmes suisses



Canton de Vaud
CONSEIL DES ETATS



Yvette Jaggi

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Claire Garin (asv),
Michela Bovolenta (soS),
Anne-Marie Depoisier, Marlyse
Dormond, Francine Jeanprêtre,
Sylviane Klein et Sibyl Widmer-
Baechtold (soc),
Christiane Jaquet-Berger, Mousse
Boulangier, Raymonde Caffari,
Marianne Huguenin et Madeleine
Schilt-Thonney (pop),
Anne-Marie de Warren (gpe),
Christiane Langenberger (rad),
Suzette Sandoz (lib)



Canton de Jura
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
néant



Canton de Fribourg
CONSEIL DES ETATS



Madeleine Duc-Jordan

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Anita Bise Cotting (rse)
et Thérèse Meyer-Kaelin (pdc)



Canton du Valais
CONSEIL DES ETATS
Nous apprenons en toute dernière minute
la candidature de *Cilette Cretton*

CONSEIL NATIONAL
M^{me} Liliane Andrey (soc)



Canton de Berne
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
M^{me} Micheline Huguelet, Cuixeres



Canton de Genève
CONSEIL DES ETATS



Christiane Brunner



Françoise Saudan

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Dominique Colombo (rad),
Uliane Johner et Brigitte Berthouzo (pt),
Claude Howald et Barbara Polla (lib),
Christiane Brunner, Liliane Maury
Pasquier et Catherine Caviezel (ps),
Béatrice Cardoso (soS)



Canton de Neuchâtel
CONSEIL DES ETATS
néant

CONSEIL NATIONAL
M^{mes} Lise Berthet (rad)
et Jeanne Philippin (soc),
M. François Borel (soc)

5^e congrès suisse des femmes

Le délai d'inscription au congrès suisse des femmes, qui se déroulera à Berne du 19 au 21 janvier 1996, est fixé au 18 novembre prochain. Après cette date, les organisatrices ne pourront plus garantir la réservation des chambres. Renseignements et bulletins d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat de l'ARGEF, cp 770, 3855 Brienz, tél. 036/51 48 54, fax 036/51 38 65